Image not found or type unknown

Chômage et arrêt maladie

Par **Marie67170**, le **16/06/2016** à **22:19**

Bonjour

Ma mère (+ de 50 ans / droit au chômage pour 3 ans) est au chômage depuis novembre 2014 suite à un licenciement pour motif économique.
Elle va devoir se mettre en arrêt maladie pendant 2 mois suite à une intervention chirurgicale qui vient d'être programmée.

A priori, pour un arrêt maladie supérieur à 15 jours, il faut se réinscrire à Pôle Emploi.

Ma question est la suivante : va t-elle retrouver ses allocations chômage suite à l'arrêt maladie ? Ou y a t-il un recalcul des allocations ?

D'avance merci pour votre aide.

Cordialement,

Marie

Par **P.M.**, le **17/06/2016** à **08:53**

Bonjour,
Ce n'est pas la personne qui peut se mettre en arrêt mais le médecin qui lui en prescrit un si son état de santé le nécessite...
A ma connaissance, il n'a jamais été prévue que le chômeur indemnisé doive se réinscrire suite à un arrêt-maladie puisqu'il n'a pas à stopper son inscription mais il ne pourrait pas y avoir de recalcul puisque les données seraient les même simple l'indemnisation reprendrait pour la durée restante avant l'arrêt...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés